

**Ministry of Tourism,
Culture and Gaming**

Minister

6th Floor
438 University Avenue
Toronto, ON M7A 2A5
Tel: 416 326-9326

**Ministère du Tourisme, de la
Culture et des Jeux**

Ministre

6^e étage
438, avenue University
Toronto (Ontario) M7A 2A5
Tél : 416 326-9326



Toronto, le 7 octobre 2025

M. Jim Warren

Président du conseil d'administration
Société des loteries et des jeux de l'Ontario
4120, rue Yonge, bureau 500
Toronto (Ontario)
M2P 2B8
jwarren@olg.ca

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous faire part des priorités du gouvernement pour la Société des loteries et des jeux de l'Ontario (OLG) pour 2026-2027.

Les organismes provinciaux font partie intégrante du gouvernement; ils doivent agir dans le meilleur intérêt de la population de l'Ontario. En cette période d'incertitude économique, ils jouent un rôle essentiel pour soutenir notre engagement à protéger l'Ontario en améliorant la prestation de services, en stimulant l'innovation et en assurant une gestion responsable des ressources publiques – tout en respectant les politiques et les directives du gouvernement.

Conformément à la Directive concernant les organismes et les nominations, les organismes provinciaux sont tenus d'harmoniser leurs buts, leurs objectifs et leurs orientations stratégiques avec les priorités du gouvernement. À titre de président du conseil, il vous incombe de veiller à ce que le plan d'affaires d'OLG montre clairement comment l'organisme répondra à ces attentes. Les progrès et les réalisations doivent être présentés dans votre rapport annuel, et la conformité à ces exigences sera surveillée et fera chaque année l'objet d'un rapport au Conseil du Trésor / Conseil de gestion du gouvernement.

La présente lettre énonce mes attentes pour 2026-2027, en mettant l'accent sur la manière dont OLG contribuera à protéger l'Ontario en améliorant les services offerts et en stimulant l'innovation et l'optimisation des ressources.

Protéger l'Ontario

1. Développer les partenariats nationaux au sein du Canada afin de promouvoir le développement des chaînes d'approvisionnement et des occasions économiques

au pays et de soutenir la résilience économique, compte tenu notamment des menaces de droits de douane des États-Unis et de l'incertitude économique.

2. S'approvisionner auprès d'entreprises ontariennes et canadiennes dans la mesure du possible.
3. Offrir une aide économique aux familles, consommateurs et entreprises de l'Ontario en gelant les redevances et les tarifs gouvernementaux, à moins que le ministre responsable ne les approuve.

Améliorer les services offerts

4. Mettre l'accent sur une expérience client axée sur l'utilisateur en simplifiant les interactions, en améliorant la satisfaction et en élargissant et optimisant l'offre de services numériques.
5. Déterminer les occasions d'accroître l'efficacité, d'améliorer les services, de stimuler l'innovation et de réaliser des économies pour la population de l'Ontario, notamment grâce à l'utilisation de l'IA et d'autres technologies de pointe.
6. Éliminer les formalités administratives inutiles en appliquant des méthodologies allégées ou d'autres modalités pour augmenter l'efficacité opérationnelle.

Favoriser l'innovation et l'optimisation des ressources

7. Trouver des solutions novatrices pour utiliser efficacement les ressources publiques et remplir le mandat de l'organisme tout en respectant ses affectations financières, en s'appuyant sur des rapports financiers exacts, des contrôles internes efficaces et des pratiques proactives en matière de gestion de la fraude.
8. Gérer de manière prudente et responsable la main-d'œuvre de l'organisme en stabilisant les dépenses et en préservant la viabilité financière à long terme :
 - en respectant strictement les paramètres de contrôle des embauches, y compris la cessation des embauches pour les postes non essentiels aux activités et non en contact avec le public, y compris le recours à des consultants;
 - en menant ses activités en fonction de l'effectif maximal défini (y compris les consultants);
 - en veillant au respect de la *Loi de 2014 sur la rémunération des cadres du secteur parapublic* (LRCSP);
 - en améliorant la productivité et l'efficacité au moyen des technologies chaque fois que cela est possible.
9. Élaborer une politique sur l'étendue des responsabilités tenant compte des différents flux de travail au sein de l'organisation et établissant des critères minimaux en ce qui a trait à l'étendue des responsabilités et la présenter au ministre pour approbation au plus tard le 31 mars 2026.
10. Fournir à votre ministre responsable, au plus tard le 1^{er} octobre 2025, la politique, la ligne directrice ou la directive modifiée en matière de ressources humaines respectant la norme de quatre (4) jours par semaine à compter du 20 octobre 2025 et de cinq (5) jours par semaine à compter du 5 janvier 2026 et collaborer avec votre ministère responsable pour remédier à toute contrainte liée à l'espace de bureau.

Ce sont là les engagements pangouvernementaux pour les organismes provinciaux régis par un conseil d'administration. Veuillez consulter le guide ci-joint pour plus de

renseignements sur chaque priorité, ainsi que les mesures de rendement et les résultats connexes qui peuvent être utilisés si aucune mesure n'est actuellement en place.

Je vous fais également part des priorités qui sont propres à OLG :

1. Poursuivre l'élaboration et l'exécution d'initiatives qui favorisent la compétitivité du marché, l'efficacité opérationnelle et la production de revenus.
2. Continuer de collaborer avec le ministère pour atteindre une croissance commerciale innovatrice et responsable qui s'harmonise clairement avec l'orientation stratégique et les priorités du gouvernement.
3. Continuer de collaborer avec la Commission des alcools et des jeux de l'Ontario pour assurer le respect de la réglementation et des normes applicables au jeu, tout en s'efforçant d'éliminer les formalités administratives dans la mesure du possible afin d'optimiser l'offre de jeux de manière sûre et responsable.
4. Travailler avec le ministère sur les mesures de rendement et la collecte de données, y compris l'élaboration d'indicateurs de rendement clés pour les priorités figurant dans la présente lettre d'instructions.
5. Continuer d'appuyer le ministère dans son examen du secteur du jeu en offrant des conseils stratégiques et des renseignements sur ledit secteur, notamment sur l'offre en ligne d'OLG, et en évaluant les possibilités d'améliorer l'efficacité et de réduire les formalités administratives pour les exploitants des établissements.
6. Continuer de travailler avec Jeux en ligne Ontario (iGO) pour adopter une approche gouvernementale coordonnée à l'égard du jeu responsable, d'un programme d'autoexclusion centralisé et des mesures de lutte contre le blanchiment d'argent.
7. Continuer de travailler avec le gouvernement pour entretenir les relations avec les partenaires des Premières Nations, y compris l'Ontario First Nations (2008) Limited Partnership (OFNLP2008), afin de poursuivre les discussions de bonne foi au sujet du partage des revenus et d'autres priorités. Cela comprend la collaboration avec le gouvernement et iGO pour négocier une résolution avec OFNLP2008 sur les sports et les nouveaux produits de mises.
8. Continuer de soutenir l'objectif du gouvernement de stimuler la croissance économique dans la région de Niagara.

Je serai ravi de discuter de ces priorités durant notre prochaine rencontre. J'ai hâte de savoir comment vous en tiendrez compte dans le plan d'affaires de votre organisme, ainsi que dans ses activités courantes.

Je vous remercie, ainsi que vos collègues du conseil, de votre engagement continu envers OLG. Votre travail et votre soutien constant sont précieux, tant pour notre gouvernement que pour la population de l'Ontario.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec Jill Vienneau, sous-ministre adjointe, division des Jeux, à Jill.Vienneau@ontario.ca.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée,



L'honorable Stan Cho
Ministre du Tourisme, de la Culture et des Jeux

c : Duncan Hannay, président et chef de la direction, Société des loteries et des jeux de l'Ontario
Creed Atkinson, chef de cabinet du ministre du Tourisme, de la Culture et des Jeux
Nancy Kennedy, sous-ministre, ministère du Tourisme, de la Culture et des Jeux
Jill Vienneau, sous-ministre adjointe, division des Jeux, ministère du Tourisme, de la Culture et des Jeux

Pièce jointe : Tableau des priorités gouvernementales pour le secteur des organismes